

Dossier suivi par : T.DELATOUCHE
TD/MR (tél : 02.97.02.34.84)

Site Natura 2000 « Ile de Groix »

Compte rendu du Comité de pilotage du

Vendredi 17 décembre 2010

Le 17 décembre 2010 à 14H30, s'est tenue en salle des fêtes de la Commune de l'île de Groix, une réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Ile de Groix » sous la présidence de Monsieur Eric REGENERMEL, maire de Groix.

Ce compte rendu est accompagné des présentations power-point des différents intervenants et ne retranscrit que les interventions de chacun et les conclusions tirées de cette réunion.

Pièces jointes à télécharger sur le site Internet Ile de Groix (http://groix.n2000.fr/COPIIL_171210):

- Power Point de présentation des différents intervenants :

- [Présentation Générique](#) avec les divers intervenants,
- [Évaluation des incidences](#) au titre de Natura 2000 par Gilles PAILLAT, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne (DREAL Bretagne) et plaquette de présentation,
- [Démarches de connaissances des milieux marins](#) par Olivier MUSARD, Agence des Aires Marines Protégées (AMP),
- [Présentation de la cartographie des fonds marins](#) en cours par Sylvain CHAUVAUD, bureau d'études Télé-détection et Biologie Marine (TBM),
- [Bilan des connaissances sur les milieux naturels marins](#) par Catherine ROBERT, Réserve Naturelle François Le Bail de l'Île de Groix,
- Résultats des suivis botaniques par Catherine ROBERT, Réserve Naturelle,
- [Résultats des suivis du Gravelot à collier interrompu](#) par Catherine ROBERT, Réserve Naturelle,
- Pêche professionnelle dans le site Natura 2000 par Bastien MALGRANGE, Comité local des Pêches de Lorient-Etel,
- [Présentation illustrée des fonds marins de Groix](#), Jean-Michel CROUZET, club de plongée Subaquatique, SUBAGREC de Groix,

- [Arrêté de composition actuelle du comité de pilotage](#) élargie à la mer en date du 3 août 2010,

- [Carte du périmètre Natura 2000 élargie à la mer](#) et [fiche de présentation du projet d'extension](#).

Étaient présents :

Denis LABBÉ	:	Sous-Préfet de Lorient
François MARTINEAU	:	Préfecture Maritime Atlantique
Gilles PAILLAT	:	Direction Régionale de l'Environnement de Bretagne
Yves RICHARD	:	Direction Régionale de l'Environnement de Bretagne
Pauline CHAILLOU	:	Direction Régionale de l'Environnement de Bretagne
Christophe HUGOT	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Françoise LE PEN	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Mer et Littoral
Robert PARISSÉ	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Mer et Littoral – unité culture marines et environnement marin
Marie-Annick MAUS	:	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Sylvie ROPERCH	:	DRSID de Brest – Service Domanial de Lorient
Jean-Charles TRAINAUD	:	Office National pour la Chasse et la Faune Sauvage
Éric REGENERMEL	:	Maire de Groix, Président du comité de pilotage
Jean-Marc HESS	:	Adjoint au Maire de Groix
Gilles BLOREC	:	Adjoint au Maire de Groix
Bastien MALGRANGE	:	Comité Local des Pêches et des Elevages Marins de Lorient-Etel
Olivier LE NEZET	:	Comité Local des Pêches et des Elevages Marins de Lorient-Etel
Brigitte VADIER-METRA	:	Comité Départementale du Tourisme du Morbihan
Olivier PRESSOIR	:	Amicale de Chasse de Groix
Michel BALLEVRE	:	Association Bretagne Vivante – Réserve Naturelle François LE BAIL
Annie RIO	:	Association Bretagne Vivante – Réserve Naturelle François LE BAIL
Martin FILLAN	:	Association Bretagne Vivante – Réserve Naturelle François LE BAIL
Catherine ROBERT	:	Association Bretagne Vivante – Réserve Naturelle François LE BAIL
Maiwenn MAGNIER	:	Association Bretagne Vivante – Réserve Naturelle François LE BAIL
Stéphanie DUCLOYER	:	Association Bretagne Vivante – Réserve Naturelle François LE BAIL - stagiaire
Enora BROWN	:	Association Bretagne Vivante – Réserve Naturelle François LE BAIL - stagiaire
Marie RICARD	:	Association Eaux et Rivières de Bretagne
Georges RICARD	:	Association Eaux et Rivières de Bretagne

Michel STEPHANT	:	Association des Usagers de La Mer de l'île de Groix (AUMIG) – gestion des mouillages
Jean-Pierre MATHIEU	:	Association des Usagers de La Mer de l'île de Groix (AUMIG) – gestion des mouillages
Daniel BOAS	:	Association des Amis des chemins de ronds
Jean-Pierre POUGEOL	:	Union des Associations des Navigateurs du Morbihan et des Navigateurs de France
Alain BAYERT	:	Comité Départemental des Pêcheurs Plaisanciers du Morbihan FNPPSF
Jean-Michel CROUZET	:	Club de plongé SUBAGREC
Marion HARDEGEN	:	Conservatoire Botanique National de Brest
Olivier MUSARD	:	Agence des Aires Marines Protégées
Sylvain CHAUVAUD	:	Bureau d'Etude TBM
Typhaine DELATOUCHE	:	Chargée de mission Natura 2000 – Cap l'Orient agglomération

Inscrits mais absents

Sylvie SAN QUIRCE	:	Ecomusée de Groix
Violaine MERRIEN	:	Comité Régional des Pêches et des Élevages Marins
Loïc LE HUEC	:	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
Jacques GUILLOU	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Mer et Littoral de Concarneau
Mireille CHAUVAUD	:	ERDF GRDF Morbihan
Pierre-Philippe JEAN	:	Association des Iles du Ponant (AIP)
Alexandre STEPHANT	:	Correspondant Ouest-France
Olivier ROYANT	:	Conseil Général du Morbihan

Absents excusés

Marc COZILIS	:	Vice-Président de Cap l'Orient agglomération, chargé de l'Environnement
Jean-Paul AUCHER	:	Vice-Président de Cap l'Orient agglomération, chargé des Espaces Naturels
Anne-Marie FAVREAU	:	Cap l'Orient agglomération
Olivier PRIOLET	:	Cap l'Orient agglomération
Joël PULLON	:	Adjoint au Maire de Groix
Marie REMY	:	Secrétaire générale – Mairie de Groix
Christophe BAUDRY	:	Association Lorient Grand Large organisatrice de la Volvo Océan Race
Nathalie HAMEL	:	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
Delphine LEGUERRIER	:	Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest
Marie-José LE GARREC	:	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bretagne (CSRPN)
Philippe NOEL	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Mer et Littoral – unité culture marines et environnement marin
Ludovic DEVERNAY	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Marc BIGOT	:	Comité Local des Pêches et des Elevages Marins de Concarneau
Hervé NICOT	:	Direction Régionale du Tourisme de Bretagne DIRECCTE - Service Tourisme
M. HOOVANENGEN	:	Office du Tourisme du Pays de Lorient
M. VEIL	:	Délégué à la Mer et au Littoral
Catherine TALIDEC	:	Ifremer de Lorient
Patrick MONFORT	:	Ifremer de Concarneau
Nadine SEGALIN	:	Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne
Camille BLOT	:	Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres
Aimé KEGUERIS	:	Observatoire Départemental de l'Environnement du Morbihan
Stéphane BASK	:	Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan
Guy BONNEFOU	:	Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan
Jacques HAURY	:	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bretagne (CSRPN)

1 Préambule

1.1 Dragage et clapage des boues dans le site Natura 2000

Une enquête publique est en cours concernant le clapage de boues de dragage dans le site Natura 2000. Un ensemble de personnes est venu manifester son inquiétude concernant l'impact de ce clapage sur les milieux naturels et sur la ressource marine (C.F Articles de presse ci-joints).

Monsieur REGENERMEL explique le comité de pilotage n'est pas ouvert au public mais que la société civile y est largement représentée par les diverses associations qui le compose. Il rappelle que l'enquête publique prévoit une journée à Groix avec le commissaire enquêteur et qu'il ne faut pas faire d'amalgame entre ces travaux et le Comité de pilotage Natura 2000. Il laisse s'exprimer deux représentants des manifestants.

Un représentant du « Collectif de citoyen Natura 2000 de l'île de Groix » prend la parole pour expliquer leurs inquiétudes.

Un représentant des navigateurs du Morbihan lit le plaidoyer qu'ils avaient prévu.

Monsieur REGENERMEL précise que le Conseil Municipal de Groix partage ces inquiétudes et délibèrera sur le sujet. Il clôt ces interventions hors ordre du jour afin que le comité de pilotage reprenne son court.

2 Ordre du jour comité de pilotage

2.1 Arrêté de désignation du Comité de pilotage

Monsieur LABBE introduit la réunion et propose un tour de table.

Ensuite, il présente l'arrêté de composition du comité de pilotage signé le 3 août 2010 et élargie aux acteurs de la mer. Le site Natura 2000 « Ile de Groix » étant majoritairement marin, l'arrêté est cosigné du Préfet Maritime et du Préfet de Département. Cet arrêté n'est pas définitif, il peut évoluer dans le temps. Les organismes qui souhaitent faire partie du Comité de pilotage peuvent en faire la demande aux Préfets.

Le Préfet Maritime et le Préfet de Département ont désigné conjointement, en nom propre, Monsieur **Eric Régénermel**, Maire de Groix, comme **Président du Comité de pilotage Natura 2000** du site Natura 2000 « Ile de Groix ».

La **Commune de Groix** et **Cap l'Orient** agglomération sont confortées, par le comité de pilotage, dans leur mission d'**opérateurs locaux associés** pour l'animation du site Natura 2000 "Ile de Groix".

Sur la base de cette proposition, l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre du document d'objectifs sont confiés conjointement à la **commune de Groix** et à **Cap l'Orient agglomération**.

2.2 Evaluation des incidences au titre de Natura 2000

Monsieur PAILLAT présente le nouveau régime d'évaluation des incidences (C.F PowerPoint et plaquette de présentation téléchargeable).

2.3 Démarches de connaissances des milieux marins engagées par l'Agence des Aires Marines Protégées

Monsieur MUSARD présente l'Agence des Aires Marines Protégées (AMP), ses domaines d'actions. L'agence se situe à Brest. Plus d'informations peuvent être trouvées son site Internet <http://airesmarines.org/accueil/>.

L'agence a lancé un marché national pour l'acquisition de connaissances sur les habitats marins (inventaires écologiques et analyses biologiques) avec l'appui d'un comité scientifique et technique.

Il présente aussi les autres initiatives d'actions de connaissances et de cartographies des habitats, oiseaux et mammifères marins.

Il présente les résultats de l'analyse stratégique régionale AMP conduite dans le Sud Bretagne en 2008/2009.

Monsieur CHAUBAUD présente l'état d'avancement et les premiers résultats des inventaires biologiques et des analyses écologiques de l'existant dans le site Natura 2000 « Ile de Groix ». Un travail de bibliographie a été réalisé avant la mise en place d'une campagne de relevés sur le terrain (acquisition sonar, prélèvements biosédimentaires (analyse macrofaune et granulométrie des fonds meubles, sonar sur fond rocheux). Globalement, à ce stade de l'étude, 190 espèces ont été identifiées dans le site Natura 2000. A noter la présence d'herbier de zostères marines et de maërl en bon état écologique (non exploité), vases à langoustine, quelques épaves. L'objectif est d'explorer 25 % de la surface du site Natura 2000 (16 % ont déjà été explorés en décembre 2010). L'utilisation d'indicateurs de conservation des milieux marins est sujet à discussion et les résultats peuvent varier en fonction du choix des indicateurs. La démarche est mise en place à l'échelon national en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Les acteurs maritimes connaissant le secteur (pêcheurs, plongeurs) sont invités à proposer leur participation et faire bénéficier de leurs connaissances des milieux et des espèces.

A l'issue de cette étude toutes les données seront publiques et visualisables par tous.

Les données collectées formeront un état initial de la situation en 2010/2011. Les inventaires sont normés pour pouvoir être reproductibles et pouvoir assurer un suivi de l'évolution de la qualité des milieux dans la limite des possibilités de reconduction de ses inventaires (longs et coûteux).

Concernant le site de clapage, il fait l'objet d'un suivi plus fin réalisé annuellement par l'IFREMER et dont les résultats sont diffusés dans le cadre d'un comité local d'informations et de suivi.

2.4 Bilan des connaissances actuelles sur le milieu marin

Madame ROBERT présente la synthèse des connaissances actuelles sur le milieu marin réalisée dans le cadre du Comité Scientifique de la Réserve Naturelle (cf. : Compte rendu du comité scientifique). Une exposition sur les poissons est en cours de création pour l'été 2011. Elle a été réalisée en partenariat avec les pêcheurs de Groix. Les panneaux d'informations sont visualisables sur le site Internet.

2.5 Résultats des suivis botaniques et gravelots

Madame ROBERT présente les résultats des suivis botaniques réalisés sur les landes et les pelouses littorales. Les actions engagées dans le cadre de Natura 2000 permettent d'améliorer l'état de conservation des landes et des pelouses littorales.

Madame ROBERT présente les résultats des suivis de gravelots à collier interrompu. L'espèce niche régulièrement sur Groix et est soumise au dérangement en période de reproduction par les promeneurs et surtout les chiens non tenus en laisse.

2.6 Actions de gestion des milieux naturels

Typhaine DELATOUCHE présente la fin des travaux et la pose des panneaux d'informations sur le littoral entre Locmaria et la Pointe des Chats. Elle fait un point rapide sur le planning pour la réalisation de travaux à venir sur Pen Men.

Catherine ROBERT présente la démarche engagée concernant le bois de pins et le projet de contrat Natura 2000 pour la gestion des landes.

Typhaine DELATOUCHE explique que les actions prévues au document d'objectifs sont déjà mise en œuvre et qu'un nouveau plan de gestion des landes est nécessaire. Pour cela, il est proposé de lancer la mise à jour de la cartographie des habitats avec des préconisations de gestion à la parcelle. Les financements seront recherchés en 2011.

2.7 Activités de pêche professionnelle

Monsieur MALGRANGE présente de façon illustrée les différents métiers de pêche professionnelle embarquée exercés dans, et à proximité du site Natura 2000 « Ile de Groix ». A noter environ 810 marins (680 embarqués) et 130 pêcheurs à pieds avec 46 chalutiers (dont 9 hauturiers), 13 fileyeurs (dont 3 hauturiers), 35 polyvalents, 8 ligneurs, 3 caseyeurs, 1 bolicheur. Une répartition spatiale entre les arts trainants (chaluts) et les arts dormants (filets, lignes et casiers). La France est un modèle de pêche responsable et durable au niveau européen.

2.8 Les fonds marins de Groix

Monsieur CROUZET fait une visite guidée par une projection de très belles prises de vues sous-marines des fonds marins de Groix.

3 Des questions ?

L'ensemble des documents sont téléchargeables sur le site http://groix.n2000.fr/COPIL_171210.

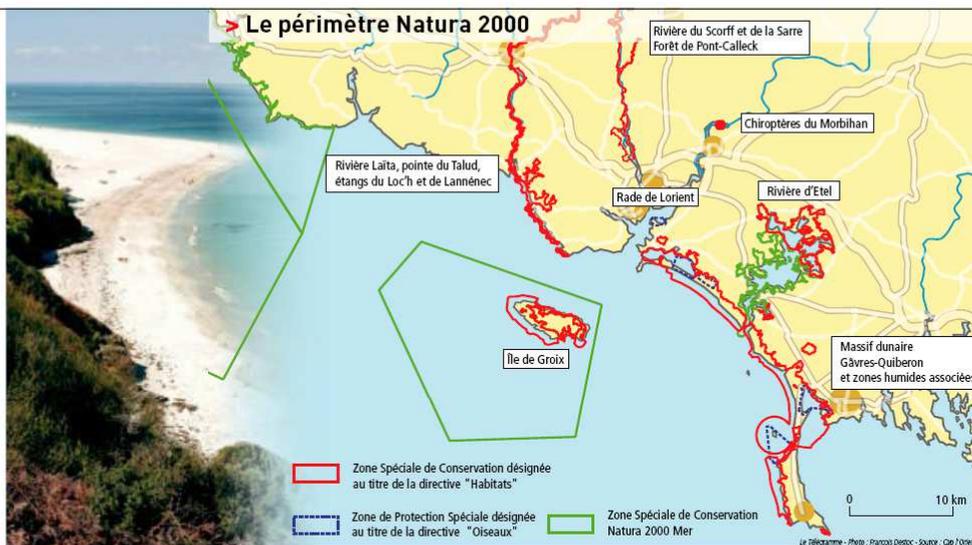
Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Typhaine DELATOUCHE
Chargée de mission Natura 2000 pour le site « Ile de Groix »
Cap l'Orient agglomération 30, cours de Chazelles – B.P. 20001 56314 Lorient Cedex typhaine.delatouche@agglo-orient.fr –
tel : 02.97.02.30.84 – fax : 02.97.02.23.46

Natura 2000 maritime. Groix en plein cœur

Demain, à Groix, sera installé le nouveau comité de pilotage du site Natura 2000 maritime entourant l'île. Un moment important, mais qui ne fait pas l'unanimité.

Voici la carte des espaces classés au titre européen de zones protégées Natura 2000. L'espace maritime de Groix sera sous la responsabilité d'un opérateur central: la mairie de Groix.



Le classement Natura 2000, un classement qui fait peur; pourtant, il n'est pas fait pour geler des espaces naturels et interdire les activités humaines, qu'elles soient nouvelles ou anciennes. C'est avant tout un dispositif mis en place par l'Europe pour mieux surveiller, contrôler et évaluer l'impact des activités de l'homme sur les espaces naturels.

Au pays de Lorient, comme on peut le voir sur cette carte, un grand nombre d'espaces, notamment littoraux, ont été placés sous cette protection Natura 2000. Si, à terre, ces espaces jugés parfois trop restreints font déjà l'objet d'actions et de mesures diverses, le site marin de l'île de Groix n'en est pas encore là.

Rattraper un retard

C'est en 2008 que l'État français, voulant rattraper un certain retard et, surtout, se mettre bien avec l'Europe dont il prenait la présidence pour quelques mois, a souhaité étendre les périmètres Natura 2000.

Ainsi, dans le Morbihan, les îles de Belle-Ile, Houat, Hoëdic et Groix se sont vu attribuer un espace maritime protégé.

Périmètre contesté

À l'époque, la commune de Groix, comme Cap l'Orient agglomération, qui seront les opérateurs des mesures de protection, avaient refusé le périmètre proposé.

Pour les élus, ce périmètre n'était pas assez vaste et montrait quelques incohérences. Il comprend

« Essayons de rendre l'eau plus transparente. »

Eric Régénormel

toujours la zone de clapage des boues de dragage des ports de Lorient. Il ne comprend pas le gisement de sable convoité par le cimentier Lafarge, gisement aujourd'hui interdit d'exploitation. Il n'aborde pas non plus la problématique de l'éventuel champ éolien offshore, qu'il soit posé au fond ou flottant.

« Le périmètre reste encore étriqué », explique Eric Régénormel, le maire de Groix, qui est aussi président du comité de pilotage. Il devrait être beaucoup plus vaste, car les biotopes ne s'arrêtent pas aux lignes que les hommes dessinent sur une carte. L'État nous donne un périmètre, mais les moyens qu'il nous donnera pour mettre en œuvre des actions restent eux aussi limités. La surface Natura 2000 de l'île

s'agrandit, c'est bien, mais encore faut-il avoir tous les moyens pour assurer notre tâche. Il faudra en débattre ».

Un comité de pilotage élargi

Demain, sera mis en place un nouveau comité de pilotage qui devra élaborer dans les prochains mois un document d'objectifs destiné à définir les actions à mener. Ce comité a été élargi. Des organismes comme Ifremer y ont leur place. Le comité local des pêches y siège aussi, tout comme des associations de pêcheurs plaisanciers. Les acteurs maritimes, usagers de cet espace, auront donc la parole. Quant au problème du clapage des boues en plein cœur de la zone, le comité devra y réfléchir et avoir les moyens

réels de mettre en place un suivi objectif de l'impact des déversements. L'enquête publique, en cours dans les mairies de Groix, Ploemeur et Lorient, devrait aussi bénéficier d'une prolongation, à la demande des trois communes qui estiment avoir besoin de plus de temps pour étudier le dossier.

« Natura 2000 n'interdit pas l'activité humaine. Le dispositif n'interdit rien, répète le maire de Groix. Cependant, il oblige les acteurs à réaliser des études d'impacts de leur activité et un suivi constant de l'évolution de la biodiversité ».

« Trouver un consensus », c'est le vœu qu'émet aujourd'hui Eric Régénormel.

Yves Guégan

> Tribunal

Alcool au volant : six mois de prison au Lorientais récidiviste

Sans permis, en semi-liberté et dix jours après avoir été condamné par le tribunal de Lorient ! Jeudi soir, les policiers ont interpellé un conducteur de 31 ans pour le moins persévérant en matière d'infractions routières. Vers 23 h, il circulait sur Lorient en direction de Ploemeur avec 1,34 g d'alcool dans le sang. Presque une habitude, pour cet homme déjà condamné à cinq reprises pour des faits similaires. Il s'était d'ailleurs vu annuler son permis en décembre 2009. Ce qui ne l'avait pas empêché de continuer à conduire en état d'ébriété et sans permis. Le 7 décembre dernier, il avait été jugé pour récidive de conduite sous l'empire de l'alcool. Le parquet avait alors requis six mois

de prison ferme, mais les juges s'étaient montrés plus cléments, lui infligeant « seulement » une amende de 120 €.

Hier, ces derniers ont été beaucoup plus sévères. Ils ne pouvaient pas faire autrement. « Son casier est édifiant avec quatorze condamnations, dont cinq pour des conduites sous l'empire de l'alcool. Il ne comprend pas les avertissements », a fustigé le représentant du parquet. « Il était en semi-liberté, sans permis, et a quand même pris le risque de prendre le volant ».

Au final, les juges l'ont condamné à douze mois de prison, dont six mois avec sursis, avec une obligation de soins et un placement sous mandat de dépôt.

> Lorient express

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE NASS & WIND ET DES PÊCHEURS

La société lorientaise Nass & Wind Offshore, qui développe un projet de parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc, et les pêcheurs de Bretagne Nord ont signé, hier à Brest, une convention de collaboration. Cette convention établit que les comités des pêches et Nass & Wind définiront ensemble le champ de leur collaboration durant les phases de développement, de réalisation, d'exploitation et de démantèlement du projet, ainsi que les modalités de cette collaboration. Ce travail commun portera notamment sur l'établis-

Natura 2000. La qualité de l'environnement mobilise

Hier après-midi, plus d'une centaine de personnes ont investi la réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 maritime de Groix. Ils y ont parlé « boues ».

L'île de Groix, Ici Port-Lay, est réputée dans le monde de la plongée sous-marine pour la richesse de ses fonds. Ces plongeurs sont à même de constater les conséquences du clapage des boues de dragage.



C'était attendu, la réunion d'installation du nouveau comité de pilotage du site Natura 2000 maritime de l'île de Groix a été l'occasion, pour plus d'une centaine de personnes, de faire entendre leurs voix et, surtout, leurs inquiétudes quant au projet de clapage en mer des boues de dragage des ports de Lorient.

D'un côté le collectif d'une vingtaine d'associations contre le clapage en mer, d'un autre le collectif citoyen de l'île de Groix; il y avait du monde dans la salle des fêtes de l'île. Éric Régénérnel, maire et président du comité de pilotage, après avoir précisé que la réunion n'était pas publique, a proposé au porte-parole, Gwenaél Le Gras d'expliquer

la position du collectif.

« Incohérences »

On sait (Lire le Télégramme du 16 décembre), que la zone de clapage se trouve au cœur du site Natura 2000. Une incohérence rappelée par Gwenaél Le Gras, qui n'a pas manqué de faire remarquer aux représentants des pouvoirs publics qu'en Belgique, plus un seul clapage de boues de dragage n'est aujourd'hui effectué en mer.

« Lorsque Cap l'Orient soutient les expéditions Tara pour la protection des mers d'un côté, et de l'autre n'a pas d'autres solutions que de clapper en mer des matériaux dangereux, il y a une incohérence totale », a-t-il répété, tout en

constatant que le rallongement de la durée d'enquête publique demandé par les communes et accepté par le préfet montre « que les pouvoirs publics sont mal à l'aise avec ce dossier ».

Le maire a dit, à son tour, partager les inquiétudes du collectif avant de demander à la foule de quitter la salle.

Un groupe de pêcheurs plaisanciers est également intervenu, craignant que le dispositif Natura 2000 les prive de l'usage de la mer.

« Être plus volontaires »

La réunion de travail s'est poursuivie normalement et a, semble-t-il, beaucoup porté sur la problématique des boues. Le comité devrait bientôt dispo-

ser « d'outils d'évaluation fine de la biodiversité sur la zone de clapage ». Ces études devront être financées par Cap l'Orient, maître d'œuvre du dragage.

« Jusqu'à présent, le milieu marin a absorbé les boues de dragage. Il ne pourra pas le faire tout le temps. Il est nécessaire d'être plus volontaires pour protéger le milieu », explique Éric Régénérnel, président du comité de pilotage.

Pour le maire de Groix, « le milieu marin autour de l'île est d'une richesse extrême qui nécessite une attention particulière. » Il mise, par exemple, sur l'engagement du Comité local des pêches favorable à une certaine régulation de la pêche dans ce secteur.